



## **AVIS PUBLIC**

### **Promulgation Règlement # 31-2022**

Modifiant le règlement numéro 31-2015  
concernant la tarification pour la fourniture ou  
l'utilisation des biens et des services municipaux

1. AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, que le conseil municipal a adopté le 12 décembre 2022 le règlement mentionné en titre.
2. Le but visé par le règlement numéro 31-2022 est la mise à jour des tarifs des biens et services municipaux.
3. Ce règlement entre en vigueur conformément aux dispositions de la Loi.
4. Toute personne intéressée peut s'adresser au bureau municipal, aux heures d'ouverture habituelles, pour en obtenir une copie imprimée ou le consulter sur le site internet de la Ville.

Donné à Saint-Pie, ce 20 décembre 2022  
Annick Lafontaine  
Greffière